

Intitulé de l'UE	Droit 1
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier Assistant(e) Social(e) Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Marie HESPEL	35	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Droit constitutionnel	15h	Marie HESPEL
Fondement du droit	10h	Marie HESPEL
Travaux pratiques en droit constitutionnel	10h	Marie HESPEL

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Droit constitutionnel : 15h de théorie
Fondement du droit : 10h de théorie
Travaux pratiques en droit constitutionnel : 10h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Droit constitutionnel : Français
Fondement du droit : Français
Travaux pratiques en droit constitutionnel : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services ◦ Adopter le langage professionnel du secteur • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable <ul style="list-style-type: none"> ◦ Construire son identité professionnelle

- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
 - Construire un regard critique
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
 - Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Décrire la structure institutionnelle de la Belgique fédérale et en comprendre les enjeux
- Décrire les principaux droits de l'homme et les principales libertés fondamentales
- Identifier et illustrer la règle juridique (objective/subjective, impérative/supplétive), la règle morale et la règle déontologique ainsi qu'expliquer leur coexistence
- Expliquer l'évolution du droit dans le temps et dans l'espace
- Nommer et expliquer les différentes branches du droit
- Identifier et expliquer les trois pouvoirs ainsi que le principe de séparation de ces pouvoirs
- Citer les différentes sources du droit belge, international et européen et préciser leurs spécificités
- Expliquer la hiérarchie des normes et comparer la valeur de ces normes
- Appliquer ces concepts à des situations concrètes
- Faire les liens entre les actualités institutionnelles en débat et les notions abordées dans le cadre de cette UE

Contenu de l'AA Droit constitutionnel

Partie 1: Les caractéristiques de l'Etat belge

Partie 2: Les droits de l'homme et les libertés fondamentales

Contenu de l'AA Fondement du droit

Partie 1: Concevoir le droit (le droit, la morale et la déontologie - l'évolution du droit dans le temps et dans l'espace - les branches du droit)

Partie 2: Les pouvoirs (les trois pouvoirs - la séparation des pouvoirs au sein de l'Etat)

Partie 3: Les sources du droit (le droit belge - le droit international - le droit européen)

Contenu de l'AA Travaux pratiques en droit constitutionnel

Visite d'une institution et/ou d'une exposition en lien avec les institutions et/ou droits étudiés aux cours de droit constitutionnel

Méthodes d'enseignement

Droit constitutionnel : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Fondement du droit : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive

Travaux pratiques en droit constitutionnel : activités pédagogiques extérieures

Supports

Droit constitutionnel : syllabus, notes de cours

Fondement du droit : syllabus, notes de cours

Travaux pratiques en droit constitutionnel :

Ressources bibliographiques de l'AA Droit constitutionnel

Behrendt, C., et Vrancken, M., *Principes de droit constitutionnel belge*, ULG, 2015.

Dubois, P., *Mon référentiel en institutions belges*, Erasme, 2015.

Gerlache, A., et al, *La Belgique pour débutants*, La Charte, 2007.

Maricq, A., et Sohier, J., *Manuel de droit public*, Editions Labor, 2006.

Speybrouck, J., *Droit - Principes et Pratiques*, Academia Press, Gent, 2006.

Constitution belge

Convention internationale relative aux Droits de l'Enfant

Convention européenne des droits de l'homme

Ressources bibliographiques de l'AA Fondement du droit

Quarré, P., *Le Droit – la Justice*, Editions de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Liège, 2002.

Speybrouck, J., *Droit - Principes et Pratiques*, Academia Press, Gent, 2006.

Van Drooghenbroeck, J.-F., et al, *Leçons de méthodologie juridique (2ème édition)*, Larcier, Bruxelles, 2016.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>Examen écrit reprenant des questions de restitution et d'application intégrant le contenu des cours de droit constitutionnel, fondement du droit et les TP de droit: 80%.</p> <p>Rapport relatif à une visite d'institution et/ou musée: 20% (présence obligatoire lors de la visite: en cas d'absence non justifiée par un certificat médical lors de la visite, le rapport ne pourra pas être rendu par l'étudiant - en cas d'absence justifiée, l'étudiant devra prendre contact avec l'enseignant responsable de l'AA - l'absence à une visite est non remédiable).</p> <p>La note du rapport sera reportée en août si elle atteint la note minimale de 10/20.</p> <p>Si la note du travail est inférieure à 10/20, un nouveau rapport devra être rendu en août.</p>

Année académique : **2019 - 2020**